COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL Du Vendredi 06 Novembre 2015 à 14h00

COMITE 15-10

PERSONNEL:

- 1 Dérogation au quota d'heures supplémentaires
- 2 Convention de mise à disposition d'agents à la 2CCAM

FONCIER:

3 -Vente d'une parcelle sur le parking P1 entre la commune de Magland et le SIF

FINANCES:

- 4 DM
- 5 Suppression du budget annexe « Service des sports »
- 6 Tarif cantine DSF
- 7 Forfaits saison de ski pour les enfants de Flaine
- 8 Convention de mise à disposition par la SAG de terrains pour les parkings
- 9 Subvention OT
- 10 Subvention Garderie les p'tits loups
- 11 Subvention Club Des Sports
- 12 Garderie périscolaire

Approuvé par Le Président

Patrick CHANCEREL

PROCHAIN COMITE SYNDICAL: VENDREDI 4 DECEMBRE 2015, 09H30 AU SIF



	NO	DMS	TEL.	FAX	MAIL	С	P	A	E	D
COMITE	Patrick CHANCER Président SIF	EL Elu Arâches	06.87.25.64.85		spar-flaine@wanadoo.fr		1			1
	Thierry THEVENE Vice-Président	T Elu Magland	06.32.78.58.28- 04.50.34.72.67-		thevenet-roch@wanadoo.fr	✓	√			1
	Marc IOCHUM Maire d'Arâches-la-	-Frasse	04.50.72.88.13- 06.73.67.47.36-	04.50.90.07.63	iochum.marc@orange.fr	√	1			1
	Didier VANDEBRO	DUCK Elu Arâches	06.20.93.40.74-		didiervandebrouck@yahoo.fr	1			1	1
	Valérie SALES	Elue Arâches	06.50.83.33.83		pharmaciedeflaine@gmail.com	✓	1			1
	Delphine AVENIER	R Elue Arâches	06.13.10.20.61		avenierdelphine@yahoo.fr	1	′			1
	Guy FIMALOZ Suppléant	Elu Arâches	06.81.16.61.14		guy.fimaloz@orange.fr		1			1
	Hélène ROUX Suppléante	Elue Arâches	08.75.41.12.86- 06.23.82.73.16		helene@Inroux.com In@cafedebalme.com	√		1		1
	Josette CROZET	Elue Magland	04.50.34.73.23- 06.11.09.51.20-		sylvain.crozet@wanadoo.fr	1	1			✓
	Marc MEYNET	Elu Magland	04.50.89.02.03- 04.50.34.71.89- 06.60.64.71.89		marc.meynet.magland02@reseau. renault.fr	1		1		*
	Jean-Luc PERRET	Elu Magland	04.50.34.73.10- 06.11.14.12.16		jlperret74@gmail.com	✓	✓			*
	Carmen VIFFRAY	Elue Magland	04.50.58.37.19- 04.50.96.35.28		carmen.viffray@cabinetviffray.co m	√			✓	1
	Maurice PETIT-JEA Suppléant	AN Elu Magland	04.50.34.72.59- 04.50.34.79.10- 06.85.02.12.00		maurice.petitjean2@wanadoo.fr	✓	✓			✓
	Giovanna VAUTHA Suppléante	Y Elue Magland	04.50.34.72.10- 06.70.06.81.13		vauthay.hubert@wanadoo.fr	✓	✓			1
<u>SIF</u>	Patrice BONNAZ Directeur		04.50.90.82.75	04.50.90.86.76	pbonnaz@flaine.com		√			✓
	Chantal DAUVE Directrice adjointe		04.50.90.82.75	04.50.90.86.76	c.dauve@flaine.com		1			1

C : Convoqué

P : Présent

A: Absent

E : Excusé

D : Diffusion

L'an deux mille quinze, le 06 Novembre 2015 à 14h00,

Le Comité du Syndicat Intercommunal de Flaine, dûment convoqué, s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Flaine, sous la présidence de Patrick Chancerel.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Delphine Avenier est désignée par le Comité Syndical pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Le Président passe à l'ordre du jour.

RAPPORT Nº 1: Dérogation au quota d'heures supplémentaires

Monsieur le Président informe les membres du Comité qu'en raison des surcharges de travail et des rythmes de travail très spécifiques engendrés par la saison d'hiver, il est proposé au Comité de renouveler auprès de Monsieur Le Sous-Préfet de Bonneville la demande de dérogation des heures supplémentaires à partir du 1^{er} décembre 2015.

Cette dérogation portera le quota d'heures supplémentaires mensuel, à :

- 70 heures pour les Agents de Maîtrise
- 70 heures pour les Adjoints techniques Salubrité
- 70 heures pour les Adjoints techniques Electricité
- 90 heures pour les Adjoints techniques Déneigement
- 50 heures pour les Agents de contrôle et d'accueil

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve cette proposition à l'unanimité.

RAPPORT N° 2: Convention de mise à disposition d'agents à la 2CCAM

Monsieur le Président rappelle que lors du transfert de compétences à la 2CCAM, il a été décidé que la compétence Déchets serait assurée en régie par le SIF.

Par conséquent, une convention de mise à disposition des agents du SIF auprès de la 2 CCAM est nécessaire en indiquant le pourcentage de temps passé pour chaque agent sur les déchets.

A l'origine, en 2013, les 2 collectivités s'étaient mis d'accord sur des taux.

Depuis, de nouvelles résidences ont ouvert sur Flaine, les tournées et les quantités de déchets ont évolué à la hausse. De plus, les salaires des employés ont augmenté également.

Toutes ces constatations entraînent de nouveaux taux de mise à disposition et de nouveaux montants.

Il est donc nécessaire de mettre à jour les conventions.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical approuve cette proposition et autorise le Président à signer ces conventions.

RAPPORT N° 3: Vente d'une parcelle sur le parking P1 entre la commune de Magland et le SIF

Monsieur le Président explique que le Syndicat Intercommunal de Flaine possède une parcelle cadastrée section F n°34 d'une superficie de 557 m². Celle-ci forme pour partie l'assiette des trottoirs du parking P1 et constitue pour le surplus un espace boisé au cœur du stationnement. Ce lieu est envisagé pour la gare d'arrivée du futur Funiflaine.

Par souci de cohérence, ce parking étant une propriété communale de Magland et cette parcelle étant intégrée, de fait, à l'unité foncière à usage de stationnement, il est nécessaire de procéder à la régularisation foncière correspondante.

Par conséquent, Monsieur le Président propose de la vendre à la commune de Magland. Une estimation du prix est en cours auprès de France Domaine.

Les frais de notaire seront à la charge de la commune de Magland.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Approuve cette proposition
- Autorise le Président à signer les actes relatifs à cette vente

RAPPORT N° 4: Décision modificative n° 2 – BP 2015 / Décision modificative n° 3 – Budget eau 2015

M. Le Président expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire d'ajuster certains crédits prévus au budget.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide d'approuver cette décision modificative n° 3 au budget eau 2015, comme suit :

BUDGET EAU 2015 - SECTION FONCTIONNEMENT

SECTION FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES		
Chapitres Libellés					
611	Sous-traitante général	17 609,00 €			
757	Redevance versé		17 609,00 €		
	TOTAL	17 609,00 €	17 609,00 €		

Le Comité Syndical, après délibération, accepte à l'unanimité les décisions modificatives n° 3 du budget Eau 2015.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide d'approuver cette décision modificative n° 2 au budget principal 2015, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL 2015 - SECTION FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES	
Chapitres	Libellés			
66111	Intérêts réglés	10 562,00 €		
6688	Autres	27,00 €		
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 525,00 €	:	
678	Autres charges exceptionnel	61,00 €		
7338	Autres taxes		1 362,00 €	
773	Mandats annulés		10 813,00 €	
	TOTAL	12 175,00 €	12 175,00 €	

BUDGET PRINCIPAL 2015 - SECTION INVESTISSEMENT

SECTION	D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Chapitres	Libellés		
164	Emprunt	0,03 €	
2138	Autres constructions	- 0,03 €	
	TOTAL ,	- €	- €

Le Comité Syndical, après délibération, accepte les décisions modificatives n°2 du budget principal 2015.

RAPPORT Nº 5: Dissolution du budget annexe « Service des Sports »

Monsieur le Président rappelle qu'il existe un budget annexe du Service des Sports. Celui-ci avait été créé quand le Syndicat Intercommunal de Flaine gérait le golf, la piscine et les animations.

Depuis, l'Office du Tourisme a repris toutes les activités sportives et animations de la station, et la piscine municipale n'existe plus. Il ne reste plus que les recettes et quelques dépenses de fonctionnement du golf sur ce budget.

Chaque année, 80 % de ces recettes annuelles sont reversées au Budget Principal. Il n'y a aucun investissement sur ce budget ni d'immobilisation.

Par conséquent, pour simplifier les démarches budgétaires, et suite à la demande de Monsieur Pascal Blondel, comptable public, il convient de réintégrer le budget annexe du Service des Sports dans le Budget Principal, à compter du 01/01/2016.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Approuve la dissolution du budget annexe du « Service des Sports »
- Valide sa réintégration dans le Budget Principal à compter du 01/01/2016

RAPPORT Nº 6: Tarif cantine GMDS

Monsieur le Président explique que la société de remontées mécaniques Grand Massif Domaine Skiable (GMDS) possède une cantine pour son personnel. Elle autorise les employés du SIF à y manger. Le repas est facturé 13 € au SIF par GMDS.

Le SIF participe à 50 % aux frais de cantine du personnel. Par conséquent, le Président propose de facturer 6,50 € / repas aux employés mangeant à cette cantine.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical valide ce tarif.

RAPPORT Nº 7: Forfaits saison de ski pour les enfants de Flaine

Monsieur le Président informe que, dans le souci de favoriser l'activité ski alpin auprès des enfants résidant dans la station de Flaine, le Comité du Syndicat Intercommunal de Flaine participe à l'achat des forfaits de ski saison Grand Massif des enfants.

Il est proposé au Comité de reconduire le montant de cette participation pour les prochaines saisons, à savoir :

Participation du Syndicat Intercommunal de Flaine à l'achat du forfait Grand Massif pour la saison d'hiver années N/N+1 :

- ✓ 100 % des frais de dossier pour les enfants scolarisés à l'école de Flaine (y compris les saisonniers), concerne les enfants de moins de 5 ans
- ✓ 100 % du forfait pour les enfants scolarisés à l'école de Flaine (y compris les saisonniers)
- ✓ 50 % du forfait pour les enfants dont au moins un des deux parents est en résidence principale à Flaine et qui ont 11 et 12 ans au 31 décembre de l'année N
- ✓ 25 % du forfait pour les enfants dont au moins un des deux parents est en résidence principale à Flaine et qui ont de 13 à 17 ans au 31 décembre de l'année N

Des justificatifs pourront être demandés aux parents par les services du SIF.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve cette proposition.

RAPPORT N° 8 : Convention de mise à disposition par la SAG de terrains pour les parkings

Monsieur le Président présente un projet de convention entre la Société d'Aménagement Arve et Giffre (SAG) et le Syndicat Intercommunal de Flaine pour la mise à disposition de terrains comprenant des places de stationnement pour permettre au SIF de les exploiter et les entretenir.

Le projet de convention est joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve cette convention et autorise le Président à la signer

RAPPORT N° 9: Versement d'avances sur subventions par anticipation au vote du budget primitif 2016 (les 3 points prévus à l'ordre du jour sont rassemblés en une seule délibération)

Chaque année, une avance sur subventions et sur participations est versée aux principales structures financées par le Syndicat Intercommunal de Flaine (Office du Tourisme, Garderie « Les Petits Loups » et Club des Sports) afin de leur assurer un niveau de trésorerie suffisant pour le premier semestre.

Le Président rappelle que ces avances n'engagent pas le montant définitif de l'aide financière qui sera votée ultérieurement lors du budget primitif 2016 et qu'une éventuelle régularisation sera effectuée.

Pour l'année 2016, le Président propose le versement d'une avance sur subventions et sur participations pour les bénéficiaires suivants :

Organisme	Subvention 2015	Avance mensuelle 2016	A verser en
Office du Tourisme	690 000 €	57 500 €	Janvier, Février, Mars
Garderie « Les Petits Loups »	15 000 €	7 500 €	Une fois en Janvier
Club des Sports de Flaine	90 000 €	18 000 €	Janvier, Février, Mars

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité ces avances sur participations.

RAPPORT Nº 10 : Mise en place d'une garderie périscolaire

Monsieur Le Président explique que plusieurs familles habitant à Flaine ont demandé l'ouverture d'une garderie en saison d'hiver pour le mercredi après-midi, le samedi et dimanche et toutes les vacances scolaires. A cela, se rajoute la garderie du lundi, mardi, jeudi et vendredi après l'école, déjà mis en place l'an dernier par l'Association des Parents d'Elèves de Flaine.

Les services du SIF ont étudié cette demande. Valérie Sales présente le projet et l'étude réalisée. Les tarifs seront votés lors d'un prochain comité.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve la mise en place de cette structure.

AGENDA

- Réunion de travail sur les navettes et les ascenseurs aves DSF, le 13/11/2015 à 9h00, salle de réunion de la Mairie d'Arâches
- Réunion de travail : Finances avec le Cabinet Stratorial, le 17/11/2015 à 09h30, salle de réunion du SIF
- Rendu final de l'étude du cabinet Stratorial le 01/12/2015 à la mairie de Magland
- Prochain comité syndical : 4 décembre 2015 à 9h30, au SIF

La séance est levée à 16h15.